

ATTESTATION D'ASSURANCE

(année 2024 - 2025)

Cardif IARD certifie que :

MR SMIRES MOHAMED

souscripteur n° 196 0005 76051 J 80

a souscrit le contrat d'assurance Habitation BNP Paribas garantissant la responsabilité civile vie privée de son enfant majeur M. SMIRES SOPHIANE célibataire de moins de 28 ans résidant sous le toit de ses parents, à l'occasion des activités scolaires, périscolaires et extrascolaires et durant les trajets domicile / établissement d'enseignement ou au lieu des activités scolaires organisées par celui-ci.

Cette attestation est délivrée conformément aux directives de l'Éducation Nationale imposant aux élèves l'obligation d'être assurés pour pouvoir participer auxdites activités, et aux chefs d'établissements l'obligation de constater cette assurance.

A ROUEN, le 17 juillet 2024

Le représentant de Cardif IARD

Camille VASSEUR